



Erreur de délivrance de médicaments

Par **Nicolas WK**, le **10/05/2011** à **20:04**

Bonjour,

Je suis en traitement pour un cancer du système lymphatique. Suite à ma dernière chimio, mon hémato avait changé une partie du traitement visant à aider mon organisme à produire des globules blancs.

Le pharmacien s'est trompé et je me suis retrouvé avec 3 injections de suite d'EPO ! Je n'ai donc pas eu le traitement dont j'avais besoin pendant cette période. Au vue de mes résultats sanguins catastrophiques, grâce à une infirmière plus pointilleuse que les précédentes, nous avons compris l'erreur du pharmacien. Celui-ci commence par nier l'évidence mais ayant toujours en possession mon traitement dans son frigo, est obligé de constater le problème.

Je suis en colère et désire savoir quel recours et à quelle indemnisation puis-je prétendre. je ne suis pas revanchard mais la mauvaise foi m'excède.

Pour info, j'ai enregistré notre conversation.

Merci pour vos conseils.